



## **Dossier d'enquête - abattage**

**Propriétaires :** PPE Marzer - Egger  
Chemin du Couchant 1  
1270 Trélex

**Demande d'abattages :** 1 Thuya

Parcelle N° 409

**Affiché au PP du 12 mai au 31 mai 2026**

Observations

Oppositions





Commune de Trélex

Cote :					
Conservation	0	1	2	3	4
01 MAI 2026					
Va à					

### FORMULAIRE TYPE DE DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

Selon l'article 15 de la loi du 30 août 2022

Propriétaire Prénom/Nom : PPE Mavzev Egger

Adresse : 1, ch. du Couchant Parcelle (s) N° : 409

Tél. : 079 757 89 59 Mail : cedric @ mavzev . com

#### Objet (s) concerné (s)

Joindre un plan de situation indiquant par numéro\* l'emplacement du patrimoine arboré concerné ainsi que des photographies.

Désignation exacte du patrimoine arboré faisant l'objet de la demande						
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1	Hauteur (m)	Age (ans)	Etat sanitaire
1	1	Thuja	60cm	4	>40ans	à moitié mort

Arbre remarquable inscrit à l'inventaire cantonal

La requête doit être adressée par écrit à la commune qui transmet le dossier à la DGE-BIODIV pour instruction avec publication FAO

#### DEMANDE

Abattage

Elagage hors entretien courant

#### MOTIFS

Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés

Entrave avérée à l'exploitation agricole

Impératif de construction ou d'aménagement

Requête établie dans le cadre d'un projet de construction, la demande de dérogation doit être soumise avec la demande de permis de construire.

Description des motifs de la demande : arbre à moitié mort (vieillesse)



Commune de Trélex

## PLANTATIONS COMPENSATOIRES

Une fois la plantation terminée, joindre un plan de situation indiquant par numéro\* l'emplacement des plantations compensatoires et retourner ce formulaire à la Commune de Trélex

Désignation exacte des plantations compensatoires				
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1 m du sol	Hauteur (m)
1	1	magnolia	< 20cm	2 m

Emoluments administratifs dès l'obtention de l'autorisation : CHF 100.00

Lieu et date.....30.4.2026.....

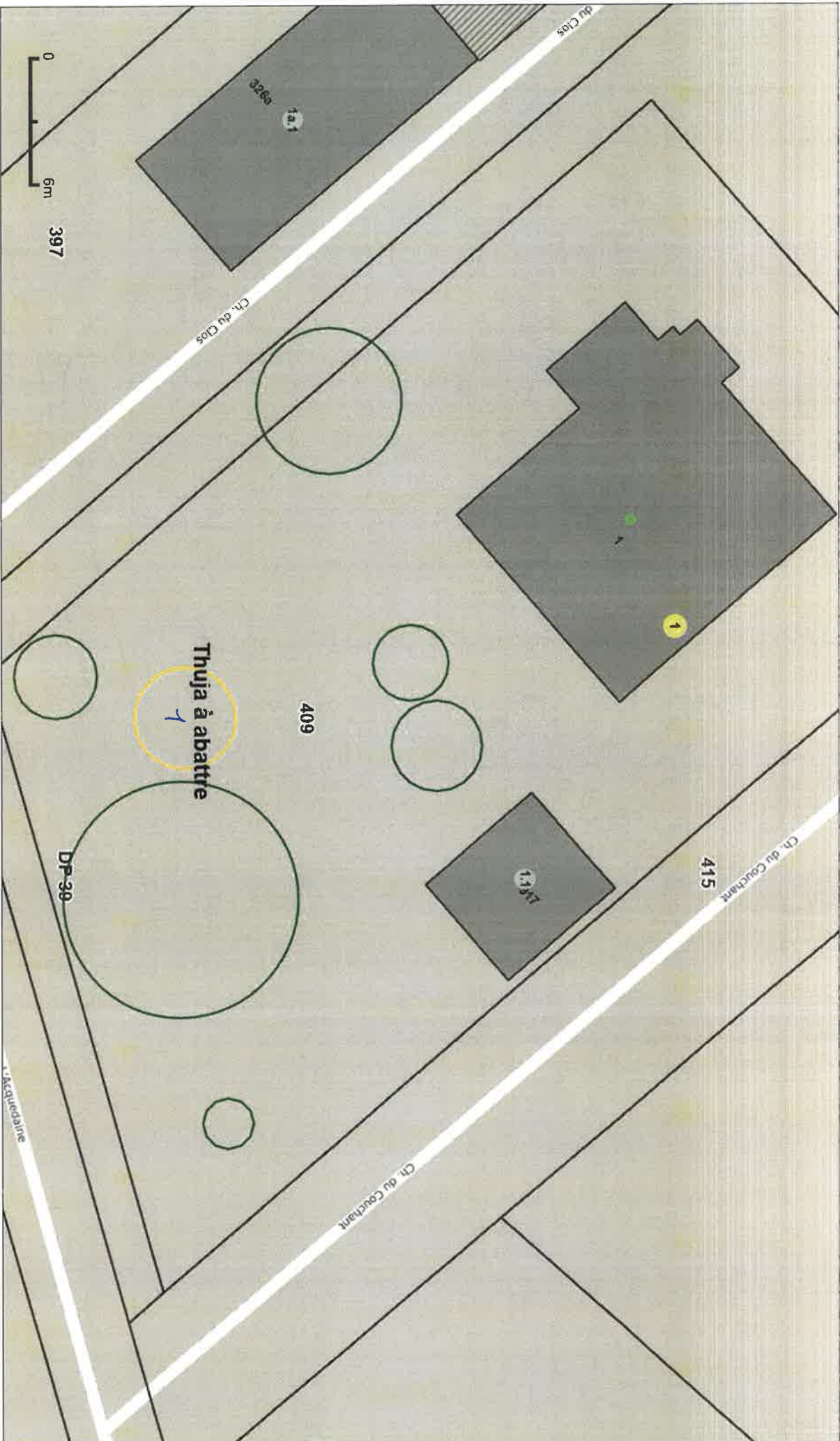
Signature du/des propriétaire (s).....



**Aucun travail ne peut être exécuté sans autorisation municipale.**



# Guichet cartographique cantonal





**DENIS MATHYS**  
GARDE FORESTIER  
Chemin du Ru 22  
1041 Bottens  
dm@dmathys.ch



## Rapport d'abattage ou d'élagage pour dérogation à la conservation du patrimoine arboré

N° de rapport : RAE-1013  
Date de la visite : 06/05/2026

### Propriétaire

**Parcelle : 409**  
PPE Marzer-Egger  
Chemin du Couchant 1  
Trélex 1270  
0797578959

### Commune

**Commune de Trélex**  
Administration communale  
  
Place de la Tour 6  
1270 Trélex

### Garde Forestier

Denis Mathys – dm@dmathys.ch – 079 622 55 76

### Concernant une demande d'abattage pour :

#### Thuja

Circonférence à 1m du sol : 60 cm  
Diamètre de la couronne au sol : .  
Hauteur : 4 m

### Valeur paysagère

De peu d'intérêt

### Valeur biologique

De peu d'intérêt

### Etat sanitaire

Arbre dépérissant, malade, sec

### Proposition

Autoriser l'abattage

### Compensation

Replantation (remarques ci-dessous)

### Notes et observations

Compensation comme proposé par le propriétaire, un magnolia

### Photo(s) à télécharger